

La parole, entre expression et représentation

Ce document présente et reprend la réflexion proposée en cours. Les auteurs cités font référence aux documents distribués en classe.

La parole permet-elle de « se dire » ?

Introduction

Le cours interroge la relation entre la parole et les fondements mêmes de notre pensée. Le pronom réflexif « se » désigne le sujet humain en tant qu'il cherche à s'appréhender, à se définir et à s'exprimer par le médium de la parole. Or, cette tentative d'auto-expression se heurte immédiatement à une tension fondamentale : le langage est-il un simple outil de **représentation** (un code partagé qui traduit de manière distante et figée une réalité déjà constituée) ou est-il le lieu d'une **expression** créatrice, où la subjectivité s'invente en se disant ?

Pour comprendre cette dynamique, on propose une hiérarchie conceptuelle formulée par G. Gusdorf dans *La parole*. Cette hiérarchie articule trois dimensions fondamentales du langage :

1. **Le langage (l'universel)** : Il constitue « *une fonction psychologique correspondant à la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs anatomiques et physiologiques* », propre à l'espèce humaine dans son ensemble.
2. **La langue (le particulier)** : Elle correspond au « *système d'expression parlée particulier à telle ou telle communauté humaine* », formant un « *dépôt sédimentaire* » institutionnel de règles, de grammaire et de vocabulaire.
3. **La parole (le singulier)** : Elle incarne la « *réalité humaine telle qu'elle se fait jour dans l'expression* » ; elle est l'« *affirmation de la personne, d'ordre moral et métaphysique* » qui assume et incarne les structures abstraites du langage et de la langue pour les faire passer à l'acte.

Dans l'économie de cette réflexion, le passage du **son** au **mot**, puis du mot à la **parole effective et concrète**, dessine une véritable ascension significative. Le simple *son vocal* relève encore d'une émission physique brute. Ce son se stylise ensuite en *mot* ou en *nom* par l'imposition d'un sens social et d'une convention collective, accédant ainsi à la fonction de représentation. Mais ce n'est que lorsque le mot est investi par la *parole humaine* qu'il se charge d'« *intentions particulières, messagères de valeurs personnelles* ». C'est dans ce trajet du son au mot et du mot à la parole que se joue toute la possibilité pour le sujet de « se dire ».

I. La parole comme seuil de l'humain

Avant d'analyser la singularité de la parole individuelle, il convient de saisir la parole comme le seuil universel qui sépare l'humanité de l'animalité. On pourrait d'abord s'en tenir à une différence de degré plutôt que de nature entre l'homme et l'animal. Un perroquet répète des mots, un chien obéit à des ordres articulés, certains grands singes apprennent des gestes de communication élaborés : rien n'empêcherait, dans cette optique, de considérer le langage humain comme le sommet d'une même échelle de communication, perfectionnée par l'évolution plutôt que séparée par un seuil. Cette hypothèse d'une continuité entre signal animal et langage humain mérite d'être examinée avant d'être écartée.

Georges Gusdorf rappelle que « *l'homme est l'animal qui parle* » et que la parole constitue la frontière décisive de l'univers humain. Alors que l'animal est enserré dans le domaine du **signal** — c'est-à-dire

La parole, entre expression et représentation

une réaction conditionnelle et immédiate à une situation biologique présente —, l'homme accède au **signe** et au **mot**. « *L'animal ne connaît pas le signe, mais le signal seulement [...]. Le mot humain intervient comme un abstrait de la situation. Il permet de la décomposer et de la perpétuer, c'est-à-dire d'échapper à la contrainte de l'actualité* ».

Émile Benveniste approfondit cette ligne de démarcation du point de vue de la linguistique. Il analyse la communication des abeilles révélée par Karl von Frisch. Les abeilles transmettent des informations d'une précision remarquable sur la distance et la direction du butin au moyen de danses circulaires ou en huit. Cependant, Benveniste démontre que cette communication ne constitue pas un langage, mais un strict « *code de signaux* ». Contrairement à la parole humaine, le message des abeilles :

- Est totalement **gestuel et visuel**, ne recourant à aucun appareil vocal ;
- Est **unilatéral et sans dialogue** : « *Nous parlons à d'autres qui parlent, telle est la réalité humaine* » (Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*) ;
- Est **indécomposable** : il ne comporte pas de morphèmes ni de phonèmes combinables ;
- Est incapable de produire un message à partir d'un autre message sans l'expérience visuelle directe du réel.

Le langage humain se caractérise au contraire par sa capacité de symbolisation abstraite et sa double articulation. Grâce à la combinaison d'un nombre restreint d'unités articulées (les phonèmes et les morphèmes), le langage humain possède une variété illimitée qui lui confère la « *capacité de tout dire* » et de procurer « *un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace* » (Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*).

Cette émergence universelle dépasse le cadre purement biologique. Comme l'observe Maurice Merleau-Ponty dans la *Phénoménologie de la perception*, « *la parole est l'excès de notre existence sur l'être naturel* ». Quant à Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille Plateaux*, ils soulignent que le langage ne se réduit jamais à des constantes biologiques ou à de simples réflexes, mais constitue d'emblée un agencement collectif.

Ce premier seuil franchi, l'homme se trouve défini comme l'espèce capable de langage en général, sans que rien n'ait encore été dit de la langue précise dans laquelle il devra effectivement parler. Cette capacité universelle ne flotte pas dans l'abstrait : elle se réalise toujours à l'intérieur d'un système particulier, déjà constitué, que l'individu reçoit avant de le parler. C'est ce passage du langage comme faculté de l'espèce à la langue comme institution reçue qu'il convient à présent d'interroger.

II. La dimension « linguistique » : science du langage et construction de la pensée

Le terme « linguistique » revêt un double sens fondamental : il désigne d'une part la science formelle qui étudie les structures de la langue, et d'autre part la manière dont le langage construit et organise la pensée humaine. L'opinion commune se représente volontiers le langage comme un instrument neutre, une sorte de nomenclature plaquée après coup sur des choses et des pensées qui existeraient déjà, pleinement formées, avant d'être nommées. Parler reviendrait alors à habiller d'un vêtement sonore des idées indépendantes de lui, comme on traduit un message déjà écrit dans une autre langue.

En tant que **science**, la linguistique (développée par Ferdinand de Saussure et prolongée par Émile Benveniste) isole les lois de fonctionnement du système de la langue. Benveniste montre comment la langue découpe le flux du réel en unités significatives (morphèmes) et unités articulatoires désignées

La parole, entre expression et représentation

comme vides de sens (phonèmes). C'est cette structure formelle qui permet au langage d'exercer sa fonction de **représentation** objective.

Mais sur le plan **philosophique**, la dimension linguistique est la condition même de l'élaboration de la pensée humaine. « *Le langage condense en soi la vertu d'humanité qui permet l'élucidation des pensées par l'élucidation des choses* » écrit Gusdorf (*La parole*). Le mot n'est pas une simple étiquette collée sur une chose préexistante ; il est ce par quoi l'objet apparaît comme élément stable dans un univers d'idées.

Cette construction linguistique de la pensée assure la transition de l'universel au particulier :

- **L'universel** réside dans la faculté humaine du langage ;
- **Le particulier** s'incarne dans la diversité des langues historiques instituées, qui offrent à chaque communauté un cadre conceptuel déterminé.

Pour Merleau-Ponty, cette structure linguistique constitue la « **parole parlée** » : le réservoir des significations disponibles, le « *dépôt et la sédimentation des actes de parole* » antérieurs. Sans ce système sédimenté particulier, la pensée individuelle demeurerait une intuition informe et incommunicable.

Loin d'être un simple vêtement de la pensée, la langue apparaît ainsi comme ce qui la rend possible en lui donnant sa forme et son découpage. Reste à savoir si ce système reçu constitue un bloc homogène, identique pour tous ses usagers, ou s'il admet en lui-même des usages différenciés, susceptibles d'être infléchis par celui qui les pratique.

III. Linguistique et langue : du système homogène au « devenir-mineur »

On se représente ordinairement une langue comme un ensemble homogène et partagé à égalité par tous ses locuteurs, avec un usage correct, défini par la grammaire et le dictionnaire, auquel les variations individuelles ne feraient que s'écarter comme autant d'erreurs ou de négligences à corriger.

Si la linguistique traditionnelle a souvent cherché à définir la langue comme un système homogène régi par des constantes et des universaux, Gilles Deleuze et Félix Guattari contestent radicalement cette vision abstraite dans *Mille Plateaux*. Ils opèrent une distinction décisive entre l'usage **majeur** et l'usage **mineur** de la langue : « "Majeur" et "mineur" ne qualifient pas deux langues, mais deux usages ou fonctions de la langue. » [*Deleuze et Guattari, _Mille Plateaux_*]. On distingue ainsi :

- **L'usage majeur (ou standard)** : Il s'efforce d'imposer des constantes, un code dominant et une norme institutionnelle. C'est la langue de l'autorité, qui vise la représentation fixe et l'homogénéité du discours.
- **L'usage mineur** : Il consiste à s'emparer d'une langue majeure pour la **déterritorialiser**, c'est-à-dire lui faire subir un traitement de « *variation continuous* », faire bégayer ses règles et y tendre des tensions d'intensité.

Deleuze et Guattari redéfinissent ainsi la notion de **style** : le style n'est pas une coquetterie psychologique individuelle, mais un « *agencement d'énonciation* » qui parvient à « *faire une langue dans une langue* ». C'est l'expérience de grands écrivains comme Franz Kafka (Juif tchèque écrivant en allemand) ou Samuel Beckett, qui agissent comme des étrangers au sein de leur propre langue d'écriture. Citant Marcel Proust, ils rappellent que « *les chefs-d'œuvre sont écrits dans une sorte de langue étrangère* ».

La parole, entre expression et représentation

Faire un usage mineur de la langue, ce n'est pas parler un patois local, mais « *être un étranger, mais dans sa propre langue* ». Par la sobriété et la « *soustraction créatrice* », le style fait basculer la langue particulière du côté d'un continuum intensif, proche de la musique.

Majeur et mineur ne désignant pas deux langues distinctes mais deux usages d'une même langue, la question se déplace : celui qui parle n'est donc ni simplement soumis à un code reçu, ni purement libre de s'en affranchir. Il occupe une position intermédiaire, qu'il faut à présent caractériser pour elle-même.

IV. L'« entre-deux » : du particulier social à l'expression singulière

On pourrait croire que deux issues seulement s'offrent à celui qui parle : soit répéter fidèlement les formes de la langue reçue, au risque de ne rien dire de personnel, soit s'en affranchir totalement pour inventer un langage privé, au risque de devenir incompréhensible à autrui. Entre la pure conformité et l'invention solitaire, aucune troisième voie ne semblerait possible.

C'est précisément dans la notion d'**entre-deux** que se noue le problème de la parole. La parole individuelle n'est ni la simple répétition passive de la langue collective (le particulier social), ni un cri solipsiste hors du langage. Elle habite un espace intermédiaire : elle est l'expression **singulière** d'une particularité plus vaste.

L'entre-deux se manifeste à travers trois tensions créatrices :

1. **L'entre-deux des deux verbes** : La lutte constante entre le verbe « être » (qui fige la langue dans des constantes diatoniques) et la conjonction « et » (qui introduit le chromatisme, le mouvement et la variation continue).
2. **L'entre-deux de l'intention et du code** : La tension entre la « parole parlée » (les formes acquises de la langue) et la « parole parlante » (l'intention significative à l'état naissant).
3. **L'entre-deux du dialogue** : La parole humaine se réalise toujours dans l'interstice entre le « Je » et le « Tu », où la référence à l'expérience objective et la réponse à l'autre s'entremêlent librement.

Cet entre-deux montre que la parole n'est pas le simple décalque de la langue. Elle est l'acte par lequel le sujet s'approprie la structure particulière du code pour y imprimer son empreinte singulière.

Cet espace intermédiaire, où le sujet s'approprie la structure reçue sans jamais la quitter tout à fait, ne reste pas une position abstraite : il se vérifie concrètement dans l'acte même de parler, au moment précis où une personne prend la parole. C'est cet acte singulier qu'il reste à décrire dans ses différentes dimensions.

V. La singularité de la parole : dimensions physiologique, métaphysique et morale

On pourrait enfin réduire l'acte de parler à une simple transmission : une pensée déjà formée dans l'esprit emprunterait la voix et le corps comme de simples canaux de diffusion, sans que ce passage par la parole ne change rien à son contenu, comme un message déjà écrit qu'on se contenterait de lire à voix haute.

Pour déterminer si la parole permet au sujet de « se dire », il faut analyser la singularité de l'acte de parole sous ses trois dimensions indissociables : métaphysique, physiologique et morale.

La parole, entre expression et représentation

1. La dimension physiologique : le corps comme expression

Maurice Merleau-Ponty renverse le dualisme classique qui séparait le corps matériel de la pensée spirituelle. Dans la *Phénoménologie de la perception*, il montre que la parole n'est pas la traduction externe d'une pensée déjà formée dans une âme incorporelle : « *On ne voyait pas que, pour pouvoir l'exprimer, le corps doit en dernière analyse devenir la pensée ou l'intention qu'il nous signifie. C'est lui qui montre, lui qui parle...* ». [Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*]

La parole authentique est une « **parole parlante** », où le sens s'invente au moment même où le corps s'articule. Le geste vocal et l'appareil phonologique ne sont pas de simples exécutants mécaniques : c'est le corps propre lui-même qui « sécrète » le sens et le projette dans le monde.

2. La dimension métaphysique : l'affirmation de la personne

Pour Georges Gusdorf, la parole dépasse la fonction psychologique du langage et la réalité sociale de la langue pour devenir une véritable **affirmation métaphysique**. « *Le langage, c'est l'être de l'homme porté à la conscience de soi – l'ouverture à la transcendance* » (Gusdorf, *La parole*).

En prenant la parole, le sujet ne se contente pas de décrire le monde : il s'insère dans l'exister, transfigure la réalité brute et affirme son statut de sujet libre face à la totalité de l'être. La parole est l'acte fondateur par lequel la conscience solitaire éclate vers le monde et constitue un univers à la mesure de l'homme.

3. La dimension morale : responsabilité, dialogue et résistance

Enfin, la parole est intrinsèquement liée à la responsabilité morale :

- **Gusdorf** soulève que chaque mot choisi est un « *index de valeur* » et le « *mot de la situation* ». Parler, c'est exercer un choix éthique qui engage la personne et résume l'état du monde en fonction d'une décision.
- **Benveniste** fonde la morale du langage dans la réciprocité du dialogue. Reconnaître l'autre comme un interlocuteur (« *nous parlons à d'autres qui parlent* »), c'est établir le fondement de la communauté éthique humaine.
- **Deleuze et Guattari** attribuent une portée morale et politique au style : la sobriété de l'usage mineur de la langue est une posture d'ascétisme et de résistance contre la domination des codes majeurs et des stéréotypes institutionnels.

Ces trois dimensions, physiologique, métaphysique et morale, ne se juxtaposent pas comme des aspects séparés de la parole : elles décrivent un même acte, celui par lequel un sujet, en parlant, ne transmet pas une pensée achevée mais se constitue lui-même. C'est à partir de ce constat qu'il devient possible de répondre à la question posée depuis le début de ce parcours.

Conclusion

Au terme de ce parcours, pouvons-nous affirmer que **la parole permet de se dire** ? Si l'on conçoit « se dire » comme la représentation exacte et définitive d'une identité intérieure fixe et préexistante, la parole échoue nécessairement : la langue collective impose toujours ses mots sédimentés, ses structures abstraites et ses limites à la singularité du vécu. Cependant, la parole le permet pleinement dès lors qu'on la saisit comme une **expression créatrice**. Le sujet ne se « dit » pas parce qu'il se recopierait au moyen des mots, mais parce que **c'est dans l'acte même de parler qu'il se constitue comme sujet**. En opérant dans l'« entre-deux » du langage — en faisant travailler la « parole parlée » pour faire jaillir une « parole parlante » (Merleau-Ponty), et en introduisant une variation mineure au sein de la langue majeure (Deleuze) —, l'être humain transforme le son brut en

La parole, entre expression et représentation

sens personnel. La parole permet au sujet de se dire non pas en le *représentant* comme un objet achevé, mais en l'*exprimant* comme un devenir métaphysique, corporel et moral indéfiniment ouvert.